

Vu pour être annexé à
la délibération n° 670 96/2023
du Conseil municipal du 08 novembre 2023

VILLE DE SIN LE NOBLE
731-50

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Christophe DUNONT
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DOUAI
195 RUE DE ROUBAIX
59507 DOUAI CEDEX



FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances Publiques de DOUAI
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
195 RUE DE ROUBAIX
59507 DOUAI CEDEX
Téléphone : 03 27 95 67 67
Mél. : claire.kelly@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
Réception : avec ou sans RDV
Affaire suivie par : Claire KELLY
Téléphone : 03 27 95 67 67

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE SIN LE NOBLE
PLACE JEAN JAURES

59450 SIN LE NOBLE

Douai, le 08/03/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire,

Vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la commune de Sin le Noble à compter du 1^{er} janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité de Sin le Noble à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- la présence d'un solde débiteur au 1069, dès lors que ce compte n'existe plus dans le référentiel M57 et nécessite dès lors son apurement dans des conditions précises ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs .

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable public

Claire KELLY

